



Syndicat National Unitaire Pôle-emploi FSU BRETAGNE

snu.bretagne@pole-emploi.fr

RENCONTRE PREFET REGION, DIRECTRICE COMMERCE, EMPLOI et TERRITOIRE REGION

Et SNU POLE EMPLOI FSU BRETAGNE

JEUDI 8 AVRIL 2010

Nous avons pris l'initiative de rencontrer le Préfet de Région afin de l'alerter sur les conditions de travail dégradées, le service rendu tout aussi dégradé, ainsi que le dialogue social extrêmement difficile voire inexistant dans notre région à Pôle emploi.

Nous vous résumons ci-dessous les différents points sur lesquels nous sommes intervenus.

SERVICE AUPRES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET DES ENTREPRISES :

Nous lui avons fait part des conditions difficiles dans lesquelles nous travaillons dues en partie de la précipitation dans laquelle s'est mise la fusion sans tenir compte de la crise et, de fait, de l'accroissement important du nombre des chômeurs. L'organisation qui en découle (mixité des équipes, PST entreprises et DE,...) s'est concrétisée sans moyens (formation adaptée, complète, outils,...), sans réelle concertation avec le personnel ni d'ailleurs adhésion. Le déploiement s'est mis en marche sans pour autant avoir pris le temps de préparer le personnel, ni de le former. L'Etablissement a pris le parti donc de fournir un service forcément dégradé et de plus a pris le parti de mettre son personnel en situation de détresse et en situation de danger.

A cela, s'ajoute, un taux élevé de CDD.

Nous avons alerté Le Préfet de région de la continuité du programme de la fusion alors que la crise a augmenté de façon colossale la surcharge de travail. De plus, on a complexifié la communication entre Pôle emploi et les usagers (entreprises et demandeurs d'emploi) avec l'installation des plateformes téléphoniques qui éloignent les usagers, sans pour autant simplifier bien au contraire les traitements des dossiers.

Nous l'avons également informé que contrairement à ce que Mme Lagarde avait annoncé, la taille des portefeuilles des conseillers n'est pas de 60 mais plutôt d'une moyenne de 150 à 200 par conseiller.

Officiellement, notre Direction annonce que le SMP est maintenu dans les conditions de départ, hors dans les agences, officieusement, la priorité c'est uniquement le 1^{er} entretien et après on fait ce que peut.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Nous lui avons fait part de notre inquiétude quant aux conditions très dégradées dans lesquelles les agents travaillent, facteur de risques psychosociaux, du type dérive France TELECOM.

Nous avons interpellé le Préfet de la mise en danger programmée quant à la sécurité et la santé physique et psychologique des agents.

Les postes d'accueil très difficiles, qui, de plus, sont occupés en partie par nos collègues en CDD. L'organisation déclenche des files d'attente où les collègues en accueil ne peuvent pas répondre à l'ensemble des questions et traiter les dossiers. Et doit faire à un flux important.

Nos collègues en situation précaire ont dû très rapidement et avec une formation très courte s'adapter et assurer des postes lourds comme l'accueil, le travail en plateforme. Nous avons également pointé cette double difficulté d'être précaire et travailler auprès des chômeurs et précaires tout en fournissant d'énormes efforts alors qu'ils ne savent pas si leur contrat sera renouvelé, si leur contrat sera, un jour, transformé en CDI. Alors que nous avons d'énormes besoins en effectifs, Pôle emploi ne donne aucun signe à ces collègues leur permettant d'espérer une évolution de leur statut.

A tous les postes de travail, les agents sont sous pression.

Nous avons beaucoup insisté sur le fait que les agents sont très démotivés, démotivation liée à l'organisation mais également à la perte de sens de leur métier, une remise en cause de leurs compétences, à la dévalorisation de leur mission de service public à laquelle ils sont très attachés.

DIALOGUE SOCIAL :

Nous avons tenu à informer également le préfet de l'attitude de notre Direction en Bretagne qui fait l'impasse de façon systématique sur les instances représentatives du personnel : impasse sur les recueils d'avis, sur les expertises en cours, impasse sur le droit élémentaire du code du travail...

Le préfet a bien pris le temps de nous écouter, poser des questions et a pris note nous a-t-il dit. A suivre, donc...